

PROCES VERBAL
(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Laeticia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Coralie RAMBAUD, Béatrice VALADE.

Absente excusée : Cédric GESTRAUD qui donne pouvoir à Jean-Marie GELOT. Patricia LUCAS.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Aménagement du site de la SIECO : instauration du droit de préemption urbain.
- Participation aux travaux de restauration de Berges : Canal du Bourneau.
- Remboursement de frais.
- Révision du tarif de location annuelle de la salle polyvalente.
- Révision des tarifs de la régie touristique.

Informations diverses :

- Le point sur les bâtiments communaux.
- Le point sur les travaux en cours.
- Bilan de la commission « Animations-Fêtes ».
- Bilan de la commission « Communication ».
- Bilan de la commission « Enfance-Jeunesse ».
- Bilan de la commission « Tourisme ».

Questions diverses.

Avant de commencer la réunion de conseil municipal, le président de l'OGEC assisté de la trésorière, du vice-président et de la directrice de l'école St Pient, exposent les raisons de la demande d'augmentation du forfait communal dont le montant n'a pas été révisé depuis 2015. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil.

Mr Denis THIBAUT est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022.

Pour donner suite au conseil de communauté de la CCVSA qui a eu lieu la veille, Mr le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération au sujet de la compétence « piscine » : le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1) Délibérations à prendre :

➤ **Aménagement du site de la SIECO : Instauration du droit de préemption urbain :**

Le conseil municipal décide d'instaurer le droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes : section B n° 800, 802, 1588, 801, 591, 592, 1591, 1574, 803, 1663, 805, 799, 1409, 1408, 1407, 1822, 1824 qui correspondent au secteur de l'ancienne usine SIECO.

➤ **Participation aux travaux de restauration de berges : canal de Bourneau :**

Mr le Maire fait savoir que l'ASA des Marais Mouillés Vendéens de la Sèvre et des Autizes a programmé la suite des travaux de stabilisation de berges par enrochement sur le canal de Bourneau. Le montant de ces travaux s'élève approximativement à 77 040.00 € TTC.

Le canal de Bourneau étant propriété de l'ASA des Marais Mouillés Vendéens.

Le canal de Bourneau étant un réseau primaire, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes participe financièrement à ces travaux.

Le halage (berge) étant propriété de la commune de Maillé. Il est proposé que le solde après subvention soit partagé à part égale entre ces 3 participants.

Les participations des financeurs se présentent ainsi :

Conseil Départemental de la Vendée : 26 660 €
Région Pays de la Loire : 3916 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne : 6 528 €
Commune de Maillé : 13 311 €
ASA Marais Mouillés Vendéens : 13 311 €
Syndicat Mixte VSA : 13 311 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer au financement de ces travaux.

➤ **Remboursement de frais :**

Le conseil municipal accepte de rembourser Mr Jean-Marie GELOT et Mr Baptiste GELOT, à la suite des différents achats qu'ils ont effectués au profit de la commune.

➤ **Révision du tarif de location annuelle de la salle polyvalente :**

Il est rappelé que les associations qui utilisent les salles communales quotidiennement (l'ensemble musical, la maraichine et le foyer rural) paient une redevance annuelle de 60 €. Mr le Maire ajoute que l'association Devise demande également à bénéficier du même système. Considérant la hausse des prix de l'énergie, la commission des finances est invitée à travailler sur la révision de la redevance annuelle.

➤ **Révision des tarifs de la régie touristique :**

Le conseil municipal décide d'ajouter une nouvelle prestation dénommée « NUIT ETAPE » à destination des itinérants qui s'adressent au terrain de camping. Cette prestation qui comprend la mise à disposition une toile de tente sera tarifée à 10 € par nuit.

➤ **CCVSA : Projet de piscine scolaire :**

Mr le Maire fait part du projet d'installation d'un bassin mobile près de la salle multisports situé à Rives d'Autises afin que les scolaires des écoles de la communauté de communes puissent bénéficier de cours de natation. Le coût de ce projet serait partagé entre toutes les communes membres. Le montant dû par la commune de Maillé serait de 3217.40 € la première année puis de 1137.47 € les années suivantes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette participation.

➤ **Motion relative à la réouverture de la halte ferroviaire aux Velluire-sur-Vendée :**

Mr le Maire fait part de la demande des élus du secteur qui sollicite le soutien des municipalités afin de réouvrir l'arrêt ferroviaire de Velluire, entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle et plus largement entre Nantes-Bordeaux. Le conseil municipal apporte son total soutien à ce projet.

2) Informations diverses :

- Le point sur les bâtiments communaux :

- ↳ Maison située 3 rue de la Poste : Mr le Maire fait part de la demande de Claire Bonnin qui souhaite louer ce logement familial. Le conseil municipal accepte de relouer ce logement à Claire Bonnin, une fois que des travaux de peinture et de plomberie auront été réalisés (avec 13 voix Pour et 1 voix contre).
- ↳ Demande des Mail'tains en fête : Cette association qui a besoin d'un local de stockage et de convivialité, suggère à la municipalité d'acheter une partie de la propriété Sachot, actuellement en vente.

- Le point sur les travaux :

La Halle du Port : les travaux intérieurs sont en cours de finitions ; les travaux extérieurs vont commencer prochainement.

Le terrain de camping : des travaux électriques des réparations ainsi que la pose d'une borne supplémentaire, ont été commandés. Il est proposé d'augmenter la puissance compteurs.

Salon de l'esthéticienne : des devis ont été demandés aux artisans afin d'agrandir le salon actuel par l'ajout du studio voisin.

Vestiaires du stade : l'agrandissement des vestiaires par l'ajout d'algecos est toujours à l'étude.

- Le point sur les réunions de commissions :

- ↳ « Animations-Fêtes » : cette commission a réuni les présidents d'associations afin de préparer le calendrier des manifestations ainsi que les conviviales. Les manifestations communales ont aussi été évoquées, elles seront préparées au fil de l'année.
- ↳ « Communication » : De très bons retours à la suite de la distribution du bulletin municipal. Cette commission émet le souhait de concourir pour le meilleur bulletin des communes de – de 10 000 hbts. Une ligne éditoriale sera établie et suivie tous les mois afin de créer de l'information pour la population, de faire le lien avec le site internet de la mairie mais aussi avec Facebook. La responsable de cette commission est inscrite pur une formation complémentaire organisée par la maison des communes.
- ↳ « Enfance-Jeunesse » : À la suite des rencontres entre les jeunes et le kiosque, il a été décidé qu'une junior association serait créée pour la quinzaine de jeunes de la commune qui sont motivés, qui ont plein d'idées et de projets afin de faire vivre leur « Maison des Jeunes ». Auparavant, il y aura des travaux de bâtiments à effectuer dans le centre social et culturel.
Il a aussi été évoqué la création d'un conseil municipal d'enfants.
- ↳ « Culture – Patrimoine » :
 - Bibliothèque : une benne à papier sera installée devant l'école St Pient au profit de l'ogec : les bénévoles de la bibliothèque sont invités à en profiter pour se débarrasser des livres usagés. D'autre part il est signalé un dysfonctionnement entre les bénévoles et la commission communale, ce qui entraîne une gestion difficile de cette structure.
 - Patrimoine : Mme Clavez (Parc Naturel Regional) propose d'organiser des visites découvertes de la commune, axées sur l'architecture et le paysage maraichin en lien avec l'eau : un rdv est fixé pour en savoir plus
La commission propose de participer à nouveau aux Journées du Patrimoine qui ont lieu en septembre.
- ↳ « Tourisme » : lors de la réunion de cette commission, le bilan de la saison précédente a été fait. Pour 2023, il est proposé de faire l'achat d'un canoë 3 places ainsi que deux petites toiles de tentes pour les itinérants. Le tarif « Nuit Etape » a été proposé, les autres tarifs seront inchangés pour 2023.

- le personnel communal : Mr le Maire fait savoir que deux agents techniques ont fait part de leur intention de partir en retraite cette année.

- Divers :

À la suite de la distribution des paniers de Noël, nous avons reçu des courriers et des appels téléphoniques de remerciements. La Végéterie de la Croix de Maillé est en cours de réalisation : Lorsqu'elle sera terminée, des flyers seront distribués à la population afin d'informer sur cette nouvelle possibilité d'élimination des déchets verts.
Nomination des venelles : afin d'avancer sur ce dossier, il est proposé d'envoyer un plan des venelles concernées aux commissions ad hoc.

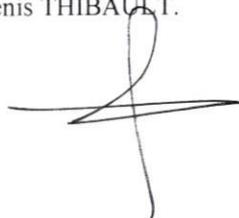
3) Questions diverses :

- Il est demandé que le plan communal de sauvegarde soit mis à jour afin de pallier toute éventualité.
- Il est demandé qu'un nouveau devis soit réalisé afin que la wifi soit installée dans la maison maraichine.
- Un devis a été demandé à la société JVS pour la commission « communication » qui souhaite utiliser le porte document électronique.
- Il est signalé des débris de branches sur les routes à la suite de l'élagage réalisé le long de ces voies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Le Secrétaire de séance,

Denis THIBAUT.



Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

